

Co-conception des politiques publiques au regard des droits culturels

Posted on 8 novembre 2019 by Anne Le Gall

La question de la coopération ou de la co-conception peut-être sous-tendue par différentes intentions. Au sein du TMNlab, le constat initial qui sous-tend cette mutation est la révolution numérique et la désintermédiation de la relation entre usager et institution, la construction d'intelligence collective notamment issue des pratiques et communautés numériques. La littérature culturelle s'appuie elle de plus en plus souvent sur la questions des « Droits culturels » à l'image de [Christian Blandin Estournet à la SN L'Agora](#) par exemple.

Le [réseau Culture 21](#) se positionne totalement sur cette seconde approche. Ils interviennent et publient régulièrement sur ces questions. Voici un programme de formation de « co-conception » des politiques publiques au regard des droits culturels, conduit par l'association sous la direction de Christelle Blouet pour une commande de l'INSET de Nancy.

Cette formation vise à œuvrer sur les conditions qui favorisent une participation effective des personnes supposant l'ouverture du service public à de nouvelles façons de faire.

Introduction au rapport

La multiplication des expérimentations en design de service nécessite de s'appuyer sur un socle commun entre les différents secteurs de la politique publique. Ce référentiel commun peut être celui du respect des droits fondamentaux des personnes et notamment de leurs droits culturels.

Le rapprochement entre les méthodes de co-conception et le référentiel des droits humains et notamment des droits culturels est dès lors intéressant et intéressé : les méthodes et outils de co-conception ouvrent le champ de la mise en œuvre des droits culturels. Elles permettent de parler des droits culturels en déployant quelque chose de palpable et d'opérationnel là où les acteurs ne savent pas vraiment comment s'y prendre.

[> lire le rapport sur le site de Culture 21](#)

La méthode proposée a permis de construire les contenus de la formation avec les participants à partir de leurs expériences de terrain pour mettre en place des processus réellement participatifs. La formation s'est déployée en 6 séances de 2 jours, d'octobre 2016 à mai 2018.